



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16/06/2020

2020, UNE FÊTE DE LA MUSIQUE DIFFÉRENTE, SOLIDAIRE ET NUMÉRIQUE

Depuis sa création par le ministère de la Culture en 1982, la Fête de la Musique est devenue un événement fédérateur, un grand mouvement populaire, national et international. En cette année marquée par l'épidémie de la Covid-19, la manifestation sera inédite. Afin de garantir la sécurité de toutes et tous, elle intégrera les normes sanitaires en vigueur et ne devra pas créer de rassemblements physiques non autorisés. La Fête de la Musique doit permettre de rassembler autour de la musique et des artistes.

La Fête de la Musique 2020 pourra se dérouler comme suit :

- Des concerts pourront se dérouler dans des lieux autorisés à accueillir du public dans le respect des règles sanitaires sous la responsabilité du dirigeant du lieu et en plein air sous la responsabilité d'un organisateur avec respect des distanciations physiques dans des lieux permettant de fixer une jauge en veillant à ne pas créer d'attroupement à proximité.
- Les rassemblements de plus de 10 personnes étant toujours interdits sur le domaine public, les concerts spontanés ne sont pas autorisés, néanmoins, les manifestations sur la voie publique peuvent faire l'objet d'un régime dérogatoire. Cela nécessite une autorisation préalable du préfet de département, en lien avec le Maire, après déclaration par l'organisateur pour des rassemblements de plus de 10 personnes dès lors que les conditions d'organisation permettent de garantir le respect des contraintes sanitaires. Pour les Maires qui le souhaiteraient, cette disposition leur permet d'organiser, en lien étroit avec le préfet, des événements très encadrés sur la voie publique dès lors que le respect des contraintes sanitaires peut être garanti.

2020 doit célébrer un art populaire qui a aidé un grand nombre de citoyens à traverser plus sereinement le confinement. Ce dimanche, plusieurs événements marqueront les ambitions de la Fête de la Musique :

- **Solidarité**
Afin de saluer l'ensemble des soignants, des concerts réservés aux patients et personnels soignants et à leurs familles seront organisés dans des hôpitaux notamment dans les régions Hauts-de-France, Occitanie, Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Centre Val de Loire, Pays de la Loire.
De nombreux artistes ont répondu avec enthousiasme et engagement dans un élan de solidarité. Parmi eux : Tim Dup, Laura Cahen, Yves Jamait, Cyril Mokaïesh, Sofaz, Angélique Kidjo, Zoe's Shanghai, Clarika, Bazbaz, Tété, Les amis de Brassens, Des lions pour des Lions.
- **Nouveauté musicale**
Jean-Michel Jarre présente « Seuls ensemble », à 21h30 un concert en réalité virtuelle. Il diffusera une performance musicale depuis son studio, et pourra être simultanément présent sous forme d'avatar sur VRrOOM devant un public d'avatars du monde entier. Le concert sera accessible à tous, en France et

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

dans le monde, avec une diffusion en temps réel du studio de l'artiste sur l'écran géant du monde virtuel placé derrière son avatar. Le concert, grâce aux caméras virtuelles installées sur VRChat qui le capteront sera retransmis sur les chaînes YouTube du ministère de la Culture et de Jean-Michel Jarre.

– **Chanter**

Tous les musiciens de France, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qu'ils jouent de la musique ancienne ou du jazz, du rock ou de la variété, sont invités à interpréter ou réinterpréter : *Chanson sur ma drôle de vie* de Véronique Sanson, le 21 juin au même moment, juste après 20h.

Chez soi, sur son balcon ou à sa fenêtre, dans son jardin ou dans sa cour, sur les réseaux sociaux, chacun pourra ainsi participer à la Fête de la Musique et contribuer à créer une grande fresque musicale sur tout le territoire.

Un tutoriel créé par des artistes sera mis à disposition sur www.fetedelamusique.fr et ses réseaux sociaux pour que chacune et chacun puisse s'approprier la chanson.

– **Danser**

Le Hall de la chanson organise *Le bal ménager* pour faire danser chez soi, sur des chansons de Boris Vian (accessible à 18h sur la chaîne Youtube du Hall de la chanson). Grégoire Letouvet présentera 8 chansons de Boris Vian qu'il a arrangées pour des chorégraphies originales créées par Dominique Rebaud, John Degois, Yan Raballand, Lucas Viallefond, Séverine Adamy, David Drouard, Bérengère Fournier. Le Bal se terminera sur un DJ set de Maître Madj, pour un moment de danse libre sur les nombreuses voix qui ont chanté Boris Vian.

– **Voyager**

La Fête de la Musique est aussi internationale et s'étend sur les 5 continents. L'Institut Français organise des éditions numériques avec des artistes français et du monde entier. Plus de 50 événements et une centaine d'artistes seront ainsi à découvrir sur la plateforme participative Mélo (<https://www.melo-app.com/>).

L'audiovisuel public s'associe à cette édition exceptionnelle grâce à une programmation inédite :

Radio France– 5 soirées spéciales sur 3 jours

- 19 juin - Sur France Bleu: retransmission de la soirée *Tous ensemble pour la musique*. En direct à partir de 21h, depuis l'Accor Arena (partenariat France TV)
- 19-20 -21 juin - Sur FIP, trois jours pour fêter toutes les musiques à partir de 19h: best of des sessions d'enregistrement live de Maisons-Laffitte Jazz Festival, journée dédiée au Disquaire Day suivie d'une Nuit de la Création
- 20 juin - Sur Mouv', Soirée Hip Hop 100% féminin, en direct à partir de 20h, depuis le Studio 104 de la Maison de la radio
- 21 juin - "*Tout pour la musique*" - France Inter investit l'Olympia pour y célébrer la musique (sans public) avec 4 concerts live inédits présentés par Rebecca Manzoni (Pomme à 11h, Louise Attaque à 18h, Katerine à 21h et un DJ Set de Crécy à 22h), rediffusion des meilleurs moments des « soirées pyjama du confinement » avec Stephan Eicher, Louis Chedid, Christine and the Queens, Clara Luciani et Izia, et L'atelier fantôme de Vincent Josse en hommage à Christophe.
- 21 juin - sur France Musique, soirée spéciale réunissant des artistes de musique classique, de comédie musicale et de jazz, avec la participation des musiciens de l'Orchestre National de France dans une première partie, puis ceux de l'Orchestre Philharmonique de Radio France (en direct de 20h à 23h depuis le Studio 104)

Arte

21 juin - Journée spéciale Beethoven à l'antenne à partir de 15h05

Et weekend festivals sur le site internet avec notamment le Hellfest et des festivals de pop-rock en Allemagne.

France Télévisions

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

- 19 juin - Soirée – concert *Tous ensemble pour la Musique* en direct de l'Accor Hotel Arena avec des artistes de la scène française
- Sur France.tv, lancement le 18 juin d'un programme sur la chanson française
- 20 juin sur France 5, les meilleurs moments de *Musique en Fête*

www.fetedelamusique.fr, le site de la Fête de la Musique relaiera toutes les initiatives qui respectent les normes sanitaires en vigueur, notamment celles des opérateurs du ministère de la Culture.

A noter :

Pour les bars, cafés et restaurants, l'organisation de concerts relève de la responsabilité de l'exploitant du lieu : ***ils sont déconseillés dès lors qu'ils sont susceptibles de générer des rassemblements non maîtrisés sur la voie publique.***

Depuis plus de dix ans, le Crédit Mutuel donne le LA à la Fête de la Musique ! Cet événement national est aussi soutenu par la Sacem, Radio France, France Médias Monde, 20 Minutes, Médiatables, Phénix Stories, AB1 et Melty.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr